

# Le fisc à la recherche des avoirs belges à l'étranger

LE FISC VA INTENSIFIER les contrôles sur les avoirs que les contribuables belges ont à l'étranger.

C'est ce qu'a promis le ministre des Finances, Didier Reynders, au député SP.A Dirk Van der Maelen, indique lundi le quotidien du nord du pays *Het Laatste Nieuws*.

Des dizaines de milliers de Belges «oublent» de déclarer au fisc leur résidence secondaire à l'étranger et échappent ainsi aux impôts.

Didier Reynders a promis de demander des informations au sujet des biens appartenant à des Belges au fisc de certains

pays de villégiature comme l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Grèce et la Turquie, ou d'entamer des négociations pour rendre l'obtention de telles informations possible.

Pour l'an dernier, il est ainsi apparu qu'en ce qui concerne uniquement la France, 49.000 propriétés sont entre les mains de quelque 29.000 propriétaires belges alors que seulement 12.000 biens de ce type sont déclarés au fisc.

Le fisc mène actuellement des recherches en ce qui concerne les biens immobiliers en France. *(Belga)* ■